Cfdt:
SYNCASS
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Commission administrative paritaire des DH

Présentation des candidats du SYNCASS-CFDT

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026
VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ SYNCASS-CFDT

Le mot du secrétaire national DH



Ces quatre dernières années, le SYNCASS-CFDT s'est pleinement engagé, en sa qualité de syndicat majoritaire, dans la réforme du statut des directeurs d'hôpital entrée en vigueur le 1er janvier 2026, dans le cadre de la transposition de la réforme de la haute fonction publique. Après avoir pesé dans la négociation, il accompagne désormais les collègues dans la mise en œuvre de cette réforme, trop souvent laborieuse : IFSE notifiée tardivement, actualisation de la liste des emplois fonctionnels retardée, instruction relative au régime indemnitaire attendue sept mois, campagne d'évaluation décalée. Il veille aussi à ce que la CAPN exerce pleinement ses compétences, notamment sur les demandes de recherche d'affectation.

Le contexte professionnel reste éprouvant. Aux tensions d'attractivité et aux contraintes financières s'ajoutent des épisodes climatiques extrêmes qui fragilisent nos établissements. L'État privilégie pourtant des chantiers institutionnels à contretemps : la circulaire du 29 juillet sur les GHT pousse à des directions communes systématiques et toujours plus vastes, au risque de perturber les organisations des territoires, d'allonger les intérims de raréfier les chefferies et de dégrader nos conditions d'exercice. Le SYNCASS-CFDT exige l'application du droit, la publication de tout poste vacant et des fins de détachement transparentes et respectueuses des personnes. Un management soutenable, notre protection fonctionnelle et le respect qui nous est dû, demeurent nos priorités.

Le SYNCASS-CFDT reste convaincu que les directeurs d'hôpital doivent être écoutés et entendus pour que les établissements garantissent la qualité et la sécurité des prises en charge et des accompagnements. Il défend des parcours professionnels lisibles, ouverts sur les chefferies comme sur les nouveaux emplois fonctionnels tout en reconnaissant la singularité de tous les parcours quel que soit le type d'établissement.

Le SYNCASS-CFDT est mobilisé au quotidien, auprès des pouvoirs publics, dans les instances, dont la CAPN, et surtout pour les accompagnements individuels.

Du 3 au 10 décembre, donner votre voix au SYNCASS-CFDT, c'est soutenir une méthode et faire le choix de valeurs, celles d'un syndicalisme de proposition et de négociation. C'est aussi choisir un accompagnement professionnel de qualité.

En votant pour le SYNCASS-CFDT, vous renforcerez notre capacité à défendre le service public et ses établissements, à vous représenter efficacement et à vous soutenir tout au long de votre parcours. Il en va de l'avenir de nos fonctions de direction !

Votez pour défendre votre profession, votez SYNCASS-CFDT !

Lionel PAILHÉ, secrétaire général adjoint, permanent national SYNCASS-CFDT 4
Paris (75)

Véronique JARRY, directrice adjointe 4
Saint-Maritime (76)

Noël VANDERSTOCK, secrétaire national DH SYNCASS-CFDT, directeur adjoint 5
Finistère (29)

Aurélie DANILO, directrice adjointe 5
Eure (27)

Benjamin PLEIGNET, permanent national SYNCASS-CFDT 6
Paris (75)

Emmanuelle JUAN, cheffe d'établissement 6
Côte-d'Or (21)

Guillaume COUVREUR, directeur adjoint 7
Nord (59)

Florie ANDRE POYAUD, directrice adjointe 8
Rhône (69)

Fabien GOURDON, directeur adjoint 8
Paris (75)

Marie-Pierre MARIANI, directrice adjointe 9
Haute-Savoie (74)

Marie-Hélène ANGELLOZ-NICOUD, directrice adjointe 9
Haute-Savoie (74)

Adrien THARRAULT, directeur adjoint 10
Indre-et-Loire (37)

Lionel PAILHÉ, secrétaire général adjoint, permanent national SYNCASS-CFDT

Paris (75)



« Le SYNCASS-CFDT se nourrit de la richesse des débats, des réflexions et des actions de l'ensemble de la CFDT. Cette force du collectif donne la capacité d'être au plus près des préoccupations quotidiennes des collègues et à leurs côtés. Avec le SYNCASS-CFDT, vous faites le choix de défendre les valeurs du collectif et le choix de l'engagement et de l'efficacité dans l'accompagnement de tous. »

J'ai intégré l'ENSP d'alors en 1990 et démarré une carrière d'adjoint dans des établissements variés : EPS de Ville-Evrard spécialisé en psychiatrie en Seine-Saint-Denis, CH de Saumur, puis un parcours au CHU d'Angers de 2005 à 2020 avec successivement plusieurs postes fonctionnels et transversaux. J'ai adhéré à la CFDT en tant qu'EDH dès 1990, participé au congrès fondateur du SYNCASS-CFDT en 1993 et milité ensuite en région en soutien des collègues en proximité. J'ai rejoint l'équipe nationale en 2021 comme permanent DH et j'ai été élu secrétaire général adjoint du syndicat en 2023. Je suis impliqué dans les négociations statutaires comme dans l'accompagnement individuel des collègues dans ses différentes dimensions (difficultés professionnelles, mobilité, avancement). Je siège comme membre suppléant de l'instance collégiale DH qui détermine les listes de candidats aux emplois supérieurs du corps. Membre titulaire sortant de la CAPN DH, je suis chargé de la coordination des travaux de préparation des élus du SYNCASS-CFDT.

Enrichi par l'expérience d'un mandat très dense, je me présente à nouveau, avec résolution et enthousiasme. La CAPN DH demeure un pilier de la cohérence et de l'équité de la gestion nationale du corps et de défense des droits de chacun.

Véronique JARRY, directrice adjointe

Saint-Maritime (76)



« Ce que je défends à travers mon engagement syndical, outre la nécessaire inscription des directeurs dans un cadre de gestion national, c'est l'ambition d'un projet qui veut fédérer et le courage de propositions qui font avancer. »

Après un parcours professionnel d'inspectrice à la DGCCRF, j'ai réussi le concours de directeur d'hôpital et intégré le cycle de formation en janvier 2017 au sein de la promotion Camille Claudel.

Mon premier poste a été celui de directrice des ressources humaines au groupe hospitalier du Havre (GHH) de janvier 2019 à août 2021. J'ai ensuite rejoint le CHU de Nîmes, puis le CHU de Rouen où j'exerce aujourd'hui les fonctions de directrice des ressources humaines.

Mon engagement à la CFDT est une constante dans ma vie professionnelle. J'étais membre du bureau national à la CFDT-CCRF avant de réorienter ma carrière vers le secteur hospitalier. J'ai été heureuse de retrouver, grâce à mon adhésion au SYNCASS-CFDT, l'affirmation de principes et de valeurs qui caractérisent notre syndicat, quels que soient nos identités professionnelles et nos champs de responsabilités. Je suis élue au conseil syndical depuis 2021 et membre sortante de la CAPN.

Noël VANDERSTOCK, secrétaire national DH SYNCASS-CFDT, directeur adjoint

Finistère (29)



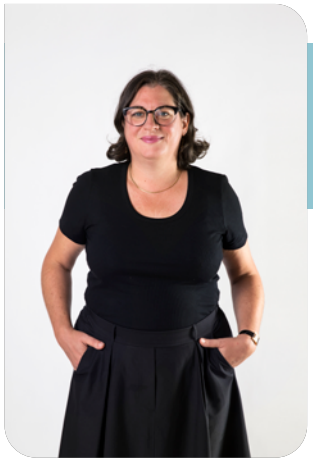
« A la CFDT, nous avons des valeurs qui nous portent dans notre exercice quotidien et nous servent de boussole : émancipation, pluralisme, écoute, indépendance, solidarité, égalité femmes/hommes, sens du travail et de sa qualité. Face à un État qui réforme à contretemps, le SYNCASS-CFDT reste force de proposition pour les conditions d'exercice des collègues, pour la mise en œuvre loyale de notre nouveau statut et pour la qualité de la prise en charge de ceux qui nous confient le suivi de leur carrière et, souvent, leurs souffrances. C'est pour toutes ces raisons que je vous propose, à nouveau, ma candidature à la CAPN et de me renouveler votre confiance. »

Après une carrière soignante de plus de dix ans et la scolarité à l'EHESP, j'ai, depuis 2001, occupé de nombreux postes : finances, ressources humaines, relations avec les usagers, communication, logistique, systèmes d'information, affaires médicales, dans trois établissements de santé mentale et de psychiatrie en Savoie, Vendée et Finistère. Aujourd'hui je suis responsable finances, communication et logistique à l'EPSM du Finistère Sud. Je suis également membre de la commission nationale de psychiatrie et de son groupe opérationnel.

Depuis plus de vingt ans, je défends nos valeurs communes et les collègues dans les instances : CAPN (élu titulaire depuis 2018), membre du conseil des formations puis du conseil d'administration de l'EHESP. Permanent au SYNCASS-CFDT pendant plus de trois ans, secrétaire national DH, j'ai une connaissance précise des enjeux de notre secteur et, notamment, de la réforme statutaire en cours.

Aurélie DANILO, directrice adjointe

Eure (27)



« Le SYNCASS-CFDT porte les propositions nécessaires à un exercice directorial reconnu et soutenable et incarne les valeurs du management responsable qui me sont chères. C'est pour porter cet engagement que j'ai rejoint le SYNCASS-CFDT. »

J'ai débuté ma carrière hospitalière en tant qu'ingénieure qualité, et je suis devenue directrice d'hôpital par la voie du concours interne il y a une quinzaine d'années.

Après une première expérience de directrice adjointe au CH de l'Arrondissement de Montreuil-sur-mer, dans le Pas-de-Calais, j'ai exercé pendant deux ans les missions de permanente de la section des directeurs d'hôpital au sein de l'équipe nationale du SYNCASS-CFDT.

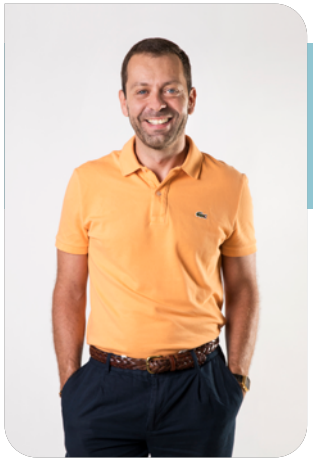
Depuis 2018, je suis directrice des ressources humaines au Nouvel Hôpital de Navarre à Evreux, établissement public de santé mentale qui couvre l'ensemble du département de l'Eure.

Attachée à un dialogue social dynamique et de qualité, j'ai adhéré très tôt à la CFDT et j'ai rejoint le SYNCASS-CFDT dès l'EHESP. Je n'ai depuis cessé de militer, d'abord en tant que membre du conseil syndical, auquel j'ai participé pendant plus de dix ans, puis en tant qu'élue dans les instances représentatives des personnels : CCN et CAPN. Je suis aussi membre de la délégation régionale Normandie du SYNCASS-CFDT.

C'est pour poursuivre mon engagement au service de l'ensemble des collègues que je propose aujourd'hui ma candidature comme titulaire à la CAPN DH.

Benjamin PLEIGNET, permanent national SYNCASS-CFDT

Paris (75)



« L'engagement syndical, c'est une conviction. La conviction qu'un collectif peut porter et défendre des valeurs au bénéfice de tous les professionnels. C'est le sens de mon investissement quotidien au SYNCASS-CFDT, et plus particulièrement de ma candidature aux élections de la CAPN DH. »

Permanent de la section DH au sein de l'équipe nationale du SYNCASS-CFDT depuis le 1er juillet 2025, j'ai précédemment exercé pendant trois ans et demi comme directeur des finances et de l'analyse de gestion de l'hôpital Nord Franche-Comté et du centre hospitalier de soins de longue durée au sein du GHT Nord Franche-Comté.

Issu du concours interne (promotion EDH 2020/2021), j'ai découvert le milieu sanitaire et médico-social après une première expérience professionnelle de cinq années à la DGCCRF.

L'exercice de fonctions de direction sur un domaine transversal tel que celui des finances et de l'analyse de gestion m'a permis de mesurer tous les enjeux, parfois contradictoires, auxquels doivent répondre les directeurs dans la gestion quotidienne des établissements. C'est probablement l'une des raisons qui explique les difficultés rencontrées par certains collègues et plus largement l'une des causes de la perte de sens qui peut être ressentie.

Redonner du sens à l'exercice de métiers passionnants et défendre ceux qui s'y investissent sans compter, voilà ce qui fonde aujourd'hui ma volonté d'action syndicale. J'ai toujours été soucieux de la réussite collective des objectifs que j'ai eu à porter, c'est pourquoi je suis persuadé que c'est ensemble que nous y parviendrons.

Emmanuelle JUAN, cheffe d'établissement

Côte-d'Or (21)



« Notre métier est en constante évolution : il se territorialise, s'enrichit de nouvelles responsabilités tout en devant toujours composer avec des injonctions parfois paradoxales. J'en mesure chaque jour la réalité dans mon premier poste de cheffe d'établissement. Aucun directeur, qu'il soit chef ou adjoint, ne devrait faire face seul à ces exigences. Le SYNCASS-CFDT, c'est l'assurance d'être accompagné, soutenu et défendu, et c'est cet engagement que je souhaite porter pour tous les collègues. »

Adhérente au SYNCASS-CFDT depuis ma sortie d'école, je lui suis restée fidèle tout au long de mon parcours. J'ai été directrice des ressources humaines du CH de Saint-Quentin, puis directrice déléguée des pôles médico-techniques au CHU de Saint-Étienne. J'ai ensuite exercé une mobilité dans le corps préfectoral, à Langres puis en Haute-Saône. Depuis 2025, je dirige le centre Hospitalier la Chartreuse à Dijon, établissement public de santé mentale.

Guillaume COUVREUR, directeur adjoint

Nord (59)



« Défenseur acharné du service public, je suis convaincu que notre métier doit rester un métier d'engagement, d'initiative et de responsabilité. Il doit aussi être un métier dans lequel chacun peut exercer ses fonctions dans des conditions soutenables, avec la reconnaissance et la protection qu'il mérite. C'est cette conception de notre profession que je souhaite défendre en CAPN pour les directeurs adjoints comme pour les chefs d'établissement. »

Diplômé de la promotion 2014/2016 de l'EHESP, j'ai rejoint le centre hospitalier de Roubaix où j'exerce depuis dix ans des responsabilités principalement dans le domaine des ressources humaines.

Cette expérience m'a permis de connaître au plus près les réalités de notre métier : conduire des transformations organisationnelles, accompagner les équipes, négocier avec les organisations syndicales, gérer des situations individuelles complexes et rechercher en permanence un équilibre entre les contraintes économiques, la qualité du service rendu et les conditions de travail des professionnels.

J'ai également eu à cœur de développer des projets innovants, notamment Daphné, dispositif d'accompagnement des professionnels victimes de violences intrafamiliales, Manag'Up, consacré à l'accompagnement des encadrants, ou encore L'Hôpital s'arrondit, destiné aux professionnelles enceintes.

Ces initiatives traduisent une conviction : les directeurs d'hôpital doivent disposer de marges de manœuvre pour inventer des réponses nouvelles aux difficultés rencontrées par les équipes.

Mon expérience de DRH a renforcé mon attachement à la négociation, à l'écoute et à la recherche de solutions concrètes. Elle m'a également sensibilisé à la nécessité de protéger les professionnels qui exercent des responsabilités, particulièrement lorsque les situations deviennent conflictuelles ou que les injonctions institutionnelles se multiplient.

Je souhaite aujourd'hui mettre cette expérience au service de mes collègues directeurs d'hôpital. À l'heure où nos responsabilités ne cessent de croître et où notre exposition sociale s'est accrue, je crois indispensable de défendre un exercice professionnel soutenable, une reconnaissance à la hauteur de nos engagements, des parcours de carrière transparents et équitables, ainsi qu'un accompagnement effectif des collègues confrontés à des difficultés.

C'est dans cet esprit, attaché à un syndicalisme de dialogue, de proposition et de défense des personnes, que je présente ma candidature à la CAPN des directeurs d'hôpital.

Florie ANDRE POYAUD, directrice adjointe

Rhône (69)



« Résolument attachée aux valeurs et aux missions portées par les établissements sanitaires et médico-sociaux, c'est dans le but de concourir à une dynamique constructive de réponse aux enjeux qui se posent à nous que j'ai choisi de rejoindre le SYNCASS-CFDT. »

Issue de la promotion Camille Claudel (2017/2018), j'ai, tout d'abord, exercé des fonctions de directrice des ressources humaines au sein du centre hospitalier du Haut-Bugey dans l'Ain. Ce poste m'a permis de me forger une expérience transversale en matière de gestion des ressources humaines. A compter du mois de juillet 2022, j'ai, ensuite, rejoint le centre hospitalier Annecy-Genevois en tant que directrice des relations usagers, de la qualité et de l'expérience patient. J'ai, par ailleurs, exercé les fonctions de directrice référente des pôles Gériatrie et Santé mentale de l'établissement à compter de septembre 2025. Plus récemment, au mois de septembre 2026, j'ai rejoint les Hospices Civils de Lyon sur un poste de directrice référente du pôle Spécialités Médicales et des services de gériatrie du Groupement Hospitalier Centre.

Fabien GOURDON, directeur adjoint

Paris (75)



« On pense souvent aux syndicats lorsqu'on rencontre une difficulté individuelle et que l'on a besoin d'être accompagné ou défendu. Mais la force du syndicalisme réside aussi dans sa capacité à porter une parole collective et à faire évoluer les choses. Nos corps de direction ont besoin d'être représentés, entendus et défendus. C'est le sens de mon engagement syndical : porter une parole concrète, ancrée dans les réalités du terrain, face à des réformes et des évolutions qui peuvent parfois être éloignées des réalités opérationnelles que nous vivons au quotidien. Je crois à un syndicalisme responsable, constructif et exigeant : savoir alerter lorsque cela est nécessaire, faire des propositions, défendre nos collègues et nos métiers, sans renoncer au dialogue ni céder à la démagogie. La représentativité dépend de chacun d'entre nous. Alors, votez ! »

Directeur de la plateforme logistique et technique de l'AP-HP (PIC), qui mutualise pour les trente-huit hôpitaux le service central des ambulances, le service central des blanchisseries et le service sécurité, maintenance et services depuis début octobre, j'étais précédemment secrétaire général du GHU AP-HP – Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor.

Avec plus de dix ans d'expérience dans la gouvernance hospitalière, la gestion de crise, la qualité-risques-usagers et le dialogue social, j'ai pu mesurer l'importance des fonctions logistiques et de la coordination pour garantir la qualité des soins. Mon engagement au service des enjeux sanitaires est toutefois plus ancien. Avant l'EHESP, j'ai exercé pendant plusieurs années à l'ANSM et au CNG, où j'ai développé une expertise en gestion administrative, financière et juridique.

Ces expériences m'ont permis de développer une pratique diversifiée du management, du dialogue social, de la qualité, de la gestion de crise et des enjeux juridiques et financiers.

C'est fort de ce parcours et avec la volonté de continuer à défendre le service public hospitalier et les intérêts de notre corps que je candidate à la CAPN, sous la bannière du SYNCASS-CFDT, dont je partage les valeurs et les engagements.

Marie-Pierre MARIANI, directrice adjointe

Haute-Savoie (74)



« Engagée et dynamique, au service des patients et des équipes hospitalières de territoire, je crois résolument en l'hôpital public, en son avenir dans le cadre d'un management respectueux de chacun. C'est avec le SYNCASS-CFDT que je souhaite porter cette vision et continuer de m'engager au quotidien sur le terrain. »

Après une première partie de carrière d'une dizaine d'années en DDASS puis en ARS dans les domaines du social et du médico-social, j'ai occupé les fonctions de secrétaire générale du centre hospitalier Le Vinatier, établissement spécialisé en psychiatrie de la région lyonnaise. Ce poste m'a permis d'exercer très vite les différentes facettes du métier de directeur d'hôpital en tant qu'adjointe mais aussi de m'engager au SYNCASS-CFDT. J'ai souhaité ensuite découvrir un tout autre domaine de compétence au CHU de Caen Normandie, en charge du pilotage du projet de reconstruction du CHU. Aujourd'hui, en tant que directrice des opérations au centre hospitalier d'Annecy Genevois et directrice déléguée de site, je m'efforce d'agir au quotidien auprès des équipes hospitalières pour contribuer à améliorer les parcours patients et adapter nos organisations dans un contexte en profonde mutation.

Je siège aujourd'hui en tant que représentante de la CFDT au conseil d'administration de l'EHESP.

Marie-Hélène ANGELLOZ-NICOUD, directrice adjointe

Haute-Savoie (74)



« Face aux situations complexes que nous rencontrons dans l'exercice de nos fonctions, dans l'intérêt des hospitaliers au sens large, notre réseau syndical est une force et un soutien, pour une organisation du service public cohérente et reconnue, et pour le respect et la défense des directeurs et des directrices qui la portent au quotidien. »

Directrice adjointe aux Hôpitaux du Pays du Mont Blanc depuis 2022, référente du site de Chamonix et de la filière gériatrique, j'ai exercé à la Maison départementale de l'Enfance et de la Famille de Haute Savoie et en tant que chef d'établissement à l'EHPAD Le chant du fier à Thones. Dans mon exercice quotidien, j'ai à cœur de faciliter les coopérations et des partenariats locaux, au sein de notre réseau de collègues.

Engagée dans le réseau militant de la CFDT depuis de nombreuses années, j'accorde une importance particulière à la défense individuelle des collègues, autant qu'à l'action syndicale dans les instances représentatives nationales, je siège au conseil syndical du SYNCASS-CFDT et me présente pour la CAPN DH aujourd'hui.

Adrien THARRAULT, directeur adjoint

Indre-et-Loire (37)



« Je suis convaincu que notre métier se construit autant par l'expérience que par la transmission. Dans un environnement hospitalier en mutation, nous avons besoin d'un accompagnement exigeant, bienveillant et concret entre collègues. C'est particulièrement vrai pour les jeunes directrices et directeurs en début de carrière. Le tutorat, le compagnonnage et le partage d'expérience sont, pour moi, des leviers essentiels pour permettre à chacun d'exercer pleinement ses responsabilités avec confiance. »

Ingénieur en informatique de formation, j'ai d'abord exercé dans le secteur privé avant de rejoindre la fonction publique hospitalière. J'ai successivement occupé des fonctions de responsable des systèmes d'information au sein de plusieurs établissements, notamment à Maubeuge, Denain puis Pontivy.

DH titulaire depuis 2024, j'ai débuté en tant que directeur des affaires médicales, des coopérations et de la communication au centre hospitalier de Fougères. Je suis aujourd'hui directeur de la transformation et des projets au CHRU de Tours où je contribue à la conduite des projets stratégiques et à la modernisation des organisations de l'établissement.

Élu au conseil syndical du SYNCASS-CFDT depuis 2025, j'exerce mon premier mandat avec la volonté de mettre mon expérience au service de mes collègues, de les accompagner dans leur pratique professionnelle quotidienne et de contribuer à la défense de nos fonctions de direction. Très attaché à la formation et à la transmission, j'interviens à l'EHESP auprès des futurs directeurs d'hôpital, notamment dans le cadre des jurys blancs et de la période de spécialisation. Cet engagement reflète ma conviction que la solidarité professionnelle et l'accompagnement des parcours sont des conditions essentielles de l'attractivité et de la réussite de nos métiers.

Cfdt: SYNCASS
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

JE VOTE SYNCASS-CFDT

#CAPNDH

ÉLECTION À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES DIRECTEURS D'HÔPITAL

Les élections professionnelles se déroulent dans un contexte tendu dans les établissements : le pilotage par la pression budgétaire a repris ses droits. Des rapports officiels reconnaissent que les déficits sont largement imputables à des causes exogènes, notamment le sous financement des mesures statutaires et la compensation trop faible de l'inflation de ces dernières années. Pourtant, les pouvoirs publics multiplient à la fois les injonctions d'économies et les contradictions sur les restructurations de l'offre de soins. La circulaire Rist de l'été 2026 en est le dernier avatar, expliquant par la pensée magique que l'échelon du GHT et la systématisation des directions communes étendues permettront de restructurer l'offre de soins tout en générant des gains d'efficience.

Les garanties statutaires sont plus que jamais indispensables pour sécuriser un exercice toujours plus exigeant, pour les chefs comme pour les adjoints.

La réforme du statut des DH s'est concrétisée cette année et poursuit son déploiement. Le SYNCASS-CFDT a soutenu cette avancée importante. Il a recherché des garanties durant tout le processus de concertation. Aujourd'hui, l'enjeu réside dans l'application rigoureuse et équitable de cette réforme, dans le cadrage national comme sur le terrain.



Noël VANDERSTOCK,
Secrétaire national section des DH
du SYNCASS-CFDT

La réforme statutaire a connu des déboires depuis le lancement des discussions en 2023. Son aboutissement a demandé des arbitrages successifs contrariés par la dissolution de l'Assemblée nationale en 2024 qui a décalé la réforme d'un an. Il s'agit d'une transposition des dispositions adoptées pour la haute fonction publique de l'Etat, sur le plan de la carrière, des rémunérations et du régime indemnitaire. Avec la création de nouveaux emplois fonctionnels et une gestion des seuils plus souple, l'ensemble apporte incontestablement des avancées majeures.

En revanche, les spécificités de la FPH, fonction publique d'établissements, n'ont été que partiellement prises en compte. Par exemple, il ressort que le classement des postes d'adjoints en quatre groupes, calqué sur l'Etat, est source de malaise dans nombre d'équipes. La mise en œuvre du régime indemnitaire n'est pas encore achevée. Le SYNCASS-CFDT est soucieux de l'équilibre entre le cadrage national et le respect de l'autonomie des chefs d'établissement dans le management de leurs équipes.

Le SYNCASS-CFDT reste critique sur des éléments de cadrage national du RIFSEEP, notamment concernant le comité d'harmonisation sur les emplois supérieurs qui exclut les syndicats et les principes et niveaux des montants de référence pour le CIA des adjoints.

L'avancement au deuxième grade est un pivot du pyramidage du corps et du déroulement dynamique de la carrière. Le SYNCASS-CFDT est attaché à l'analyse des dossiers sur des critères justes et objectifs.

Moins visible, la recherche d'affectation a connu une évolution significative de son cadre mais aussi de sa mise en œuvre. Le SYNCASS-CFDT y a fortement contribué en pesant pour asseoir l'implication de la CAPN sur le dispositif.

La circulaire Rist sur les GHT et ses annonces de regroupements d'établissements à marche forcée est lourde de menaces pour les équilibres territoriaux et l'accès à des chefferies de plein exercice.

Pour le SYNCASS-CFDT, cette réforme reste une occasion manquée d'embarquer l'ensemble des corps de direction.

DANS LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU STATUT, LE SYNCASS-CFDT REVENDIQUE :

- ✓ **un volume de promotions au second grade qui permette un pyramidage harmonieux du corps ;**
- ✓ **la suppression des montants de référence du CIA, contraires à l'esprit et au texte du décret RIFSEEP ;**
- ✓ **le déploiement des emplois de managers de transition gérés par le CNG selon les règles communes au corps.**

POUR DES CONDITIONS D'EXERCICES MAÎTRISÉES, LE SYNCASS-CFDT DÉFEND :

- ✓ **une action résolue pour l'égalité professionnelle** pour l'accès paritaire aux fonctions à hautes responsabilités, l'égalité dans la carrière et dans tous les compartiments de la rémunération ;

- **l'accès effectif à la santé au travail** dans des conditions compatibles avec les spécificités de l'exercice, et un suivi de la santé au travail hors de l'établissement ;
- **un processus d'évaluation rigoureux et respectueux,** base d'un dialogue professionnel favorisant la progression et la reconnaissance de chacun ;
- **la prévention des risques psychosociaux et le traitement des situations professionnelles à risque** par le dispositif de signalement des situations, l'accès à la conciliation et la médiation avec l'appui du CNG et l'extension de son offre d'accompagnement ;
- **une action résolue contre tout acte de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ;**
- **le soutien aux directeurs et aux équipes lors des situations de crises et de conflits.** Les violences verbales, injures, menaces, intimidations et diffamations nécessitent que l'Etat intervienne en soutien, en réparation et en sanction des débordements. La protection fonctionnelle doit être octroyée par le CNG ;
- **le respect des règles de l'instance collégiale et des critères des lignes directrices de gestion.** Il est indispensable mais ne suffit pas : les ARS doivent respecter l'égalité de traitement de tous les candidats aux emplois supérieurs sélectionnés sur liste courte ;
- **la mobilité choisie, en lien avec le CNG,** qui tienne compte des regroupements d'établissements et des situations particulières (détachements, outre-mer, disponibilités), afin de permettre la valorisation des parcours et de garantir les conditions du retour, mais aussi des rapprochements familiaux ;
- **l'accès à la formation continue** pour concrétiser le droit statutaire à l'adaptation à l'emploi et aux projets personnels.

LE SYNCASS-CFDT, UNE MÉTHODE ET UNE VOLONTÉ, À VOTRE SERVICE, POUR AGIR :

- en CAPN, pour garantir vos droits : recours sur évaluation, recherche d'affectation, refus de CET, de formation ou de télétravail, par l'information et le suivi de votre dossier.
- en instance collégiale, par le conseil et l'accompagnement individualisé pour valoriser votre projet professionnel en vue de l' inscription sur les listes courtes.
- au quotidien, pour préserver vos intérêts dans l'exercice de vos responsabilités : garantir le respect de votre personne et de vos fonctions en cas de difficulté, vous conseiller, alerter et exiger les soutiens.

VOS CANDIDATS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES DIRECTEURS D'HÔPITAL :



Lionel PAILHÉ
Permanent national
Secrétaire général adjoint

Véronique JARRY
Directrice adjointe
Seine-Maritime (76)

Noël VANDERSTOCK
Directeur adjoint
Finistère (29)

Aurélie DANILO
Directrice adjointe
Eure (27)

Benjamin PLEIGNET
Permanent national

Emmanuelle JUAN
Directrice
Côte-d'Or (21)



Guillaume COUVREUR
Directeur adjoint
Nord (59)

Florie ANDRÉ POYAUD
Directrice adjointe
Rhône (69)

Fabien GOURDON
Directeur adjoint
Paris (75)

Marie-Pierre MARIANI
Directrice adjointe
Haute-Savoie (74)

Marie-Hélène ANGELLOZ-NICOUD
Directrice adjointe
Haute-Savoie (74)

Adrien THARRAULT
Directeur adjoint
Indre-et-Loire (37)

VOTER POUR LE SYNCASS-CFDT C'EST CHOISIR :

- une compétence reconnue sur les dossiers statutaires
- une capacité d'intervention auprès des pouvoirs publics
- l'efficacité à vos côtés dans vos démarches

VOTEZ ET INVITEZ VOS COLLÈGUES À VOTER SYNCASS-CFDT, VOTRE SYNDICAT SUR HTTPS://WWW.CNG.WEBVOTE.FR/

JE VOTE SYNCASS-CFDT

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

syncass-cfdt.fr/linkedin

syncass-cfdt.fr/facebook

syncass-cfdt.fr/youtube

syncass-cfdt.fr/instagram

SYNCASS-CFDT - 14 rue Vésale 75005 Paris
Tel : 01 40 27 18 80 - www.syncass-cfdt.fr - contact@syncass-cfdt.fr
Syndicat national des directeurs, cadres , médecins et pharmaciens des établissements sanitaires et sociaux publics et privés